



Communiqué de Presse  
5 novembre 2019

## Prix Énergies Citoyennes 2019

### **ENGIE Cofely distingue 13 collectivités pour leurs actions innovantes et concrètes en faveur de la transition zéro carbone**

**Le 4 novembre 2019 – ENGIE Cofely a présenté le palmarès de la 10<sup>ème</sup> édition des Prix Énergies Citoyennes à la Maison des Océans. Treize collectivités viennent d'être récompensées pour leur engagement en faveur de la transition zéro carbone.**

Remis par **Michaël Weber**, Président du jury 2019, Maire, Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et en présence **Erik ORSENNA**, économiste, écrivain et membre de l'Académie française, parrain de cette édition anniversaire ces Prix viennent saluer et valoriser les initiatives d'élus en faveur de l'efficacité énergétique, partout en France.

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, le jury, composé d'experts, d'associations d'élus et de médias, a examiné les dossiers de candidature sous deux angles : **la vision stratégique** et **trois types d'actions exemplaires** en faveur de la transition zéro carbone :

- **Une action concrète** mise en place ces deux dernières années
- **Une action particulièrement innovante** (réalisée ou en cours de réalisation)
- **Une action de sensibilisation** (des habitants, scolaires, citoyens, agents....)

**13 collectivités, syndicats ou établissements publics, dans 4 catégories, ont été désignés lauréats de cette édition :**

#### **Catégorie collectivités locales et territoriales de moins de 20 000 habitants :**

- Bouguenais (44)
- Bresse Vallons (01)
- Loos-en-Gohelle (62)

#### **Catégorie collectivités locales et territoriales de 20 000 à 100 000 habitants :**

- Béthune (62)
- Beauvais (60)
- La Possession (Ile de La réunion – 97)

## Catégorie collectivités locales et territoriales de plus de 100 000 habitants et communautés d'agglomérations

- Département de la Corrèze (19)
- Métropole de Montpellier (34)
- Métropole Nice-Côte-D'Azur (06)

## Catégorie établissements publics locaux et syndicats :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (83)
- Domany (89)
- Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (34)

## Coup de Cœur du Jury :

- Couzon (03)



**Retrouvez les 64 projets candidats, l'intégralité du palmarès, les membres du jury sur [www.energies-citoyennes.fr](http://www.energies-citoyennes.fr)**

### A propos d'ENGIE Cofely, Groupe ENGIE

*Nous sommes intégrateur de services et expert en efficacité énergétique. Nous concevons et développons des solutions pour répondre aux enjeux énergétiques, réglementaires et environnementaux de nos clients pour contribuer à un progrès plus harmonieux. Chez ENGIE Cofely, nous accompagnons entreprises et collectivités pour leur permettre de mieux utiliser les énergies et réduire leur impact environnemental. Au-delà de l'énergie, nous nous engageons, à leurs côtés, sur l'ensemble de la chaîne de valeur de leurs projets (conception, financement, ingénierie, maintenance et exploitation).*

*Grâce à nos 12 000 collaborateurs et une présence partout en France, nous accompagnons nos clients dans trois domaines clés : l'efficacité énergétique et environnementale, les énergies renouvelables et locales et le Facility Management, pour un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros en 2018.*

*Nous sommes acteur de la sobriété énergétique et nous portons pleinement l'ambition d'ENGIE d'être leader de la transition zéro carbone « as a service ».*

<http://www.engie-cofely.fr>



## Contact presse :

Lise Forest – 06 32 47 62 48 – [lise.forest@engie.com](mailto:lise.forest@engie.com)